PHARM" DU TRICHO!

seign, tous les jour

Men sprecht visemech

ROUBAIX

ABONNEMENTS.....

REDACTION.....

POSTAUX 87 LILLE

CONTINUATION ENTE RÉCLAME Rabais énormes PALAIS DE LA CHAUSSURE et S5, rue Pierre-Motte ROUBAIX Voir annonce dernière page

Les origines de la conquête de l'Algérie

La France se prépare à célébrer le cente-nrire de la prise d'Alger, premier acte d'une énepée qui occupa dix-huit années de notre histoire.

stoire. En 1830, l'expédition d'Alger, conque au En 1830, l'expédition d'Alger, conque au début comme une simple démonstration. comme une remontrance un peu accentuée. Oblige la France, presque à contre-cœur, à eutreprendre la conquête de l'Algérie. Il se gaduit alors un phénomène moral, peut-on dire, qui engendre la plus admirable série conséquences matérielles. La jeune géneration atteinte du « mai du sècle », sort de sa réverle, s'éveille à l'action, traverse les reres et use son pessimisme morbide dans la vie des camps. Sa suite, tout ce que noiropsys compte de négociants hardis s'enfonce en Afrique, d'abord pour participer aux foprnitures de l'intendance, puis pour connercer avec les indigènes, enfin pour achetre des terres, construire des fermes, créer des villes et crenser des ports.

La France a été entraînée malgré elle a prundre les ammes; pendant trois aux, elle prundre les ammes; pendant trois aux, elle

La France a été entrainée malgré elle à prendre les armes; pendant trois ans, elle essays de négocier, d'obtenir pour la forme. des réparations. Même après la capitulation d'Alger, la question de l'évacuation des territoires du nord de l'Afrique fut posée à maintes reprises. En somme, on peut dire qu'en 1530, nul ne voyait clairement où nons allions; il s'agissait uniquement de vengenetre honner outragé. Les événements nous out amenés à coloniser alors que nous n'avions certainement pas de visées imrérislistes.

n'ellates.

L'Algèrie, bien que placée théoriquement acus la suzeraineté de la Turquie, était en fait un Etat libre gouverné par une sorte daristocratie militaire, le « divan », qui déléguait ses pouvoirs au dey d'Alger.

Les Algériens des cotes, depuis plusieurs stècles, s'adonnaient à la piraterie, s'empuraient des navires marchands, réduisaient à l'état d'ésclavage équipages et passagees. Certains Etais européens avaient contracté une sorte d'assurance en pagant un tribut annuel. Depuis le XVI siècle, la France, pour garantir son commerce et les intérêts de ses nationaux, payait une redevance au dey d'Alger. En 1827, le confilt toujours latent prived un caractère aigu, Des créanclers du dey Hussein avaient fait opposition au paiement de notre redevance et nous avions versé les fonds à la Caisse des dépôts et consignations en attendant que le litige fût tranché. Mais, allez parler de procédure à un despute devant lequel tous ont toujours pliéi Le der Hussein se fache. Divers incidenés, accrous-sent le désaccord; le maison d'un de nes causaits est miliée, deux payires français sont visités. La colère du dey ne connaît plus ie butnes quand une dépêche de France, au lieu de lui annoucr les fonds attendus, mi réclame des safféactions.

Notre consul à Alger. M. Deval, demande audience: Hussein le reçoit fraichement l'accable de reproches et, s'échanffant par degris. Coublle jusqu'à le fraper à trois reprises de son éventail.

Le gouvernement s'ément et denande de excuses qui lui sont refusées. La France alors, décrète le blocus des ports algériens. Rusure inefficace, qui necessite de grosses depenses sans aucune compensation. A tout piendre, la France se punissait elle-même, de la des projets d'accomodement à des conditions de plus en plus douces. En 1829, le caritaine de vaisseau La Bretonnière s'étoigne, son vaisseau, poussé par le vent, longe la réche de puis près que ne l'autorisaient les reglements. Il essaie vainement de sagner le large lorquit de prendre à sa charge montre infectible. Quand La Bretonnière s

nier sur des bases solides le den aine de notre empire colonial.

M. Camille Chautemps est élu président du groupe parlementaire radical-socialiste

Paris, 17 janvier. — Le groupe radical et radical-socialiste s'est réuni ce matin, à la Chambre, afin de désigner son président et sen bureau.

M. Daladier ayant déclaré que, conservant la présidence du parti, il un était difficile dassurer la présidence du groupe, diversor voix se sont élevées, demandant à MM Herriot et Malvy, de porter leur candidature M Herriot et Maivy, de porter leur tambature.

M Herriot a décliné cette offre, en raison de ses fonctions absorbantes à la Mairte de Lyon. M. Maivy a fait valoir celles de la présidence de la Commission des Finances présidence de la Commission des Finances de la Chambre. M. Chantemps, après avoit insisté après de MM. Herriot et Matys, a éte preclamé président par acclamations et

a l'unamité.
Ont été élus vice-présidents: MM. Berthod
or. Dellimier; secrétaire général, M Jammy
Schmidt; secrétaires, MM. Marcombes, Jau-bert. Eucart et Jouffrault,

BILLET PARISIEN

De La Haye à Londres

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 17 Janvier (Minuit). La Conférence de La Haye s'achemine mainte nant à grands pas vers des solutions définitives quant aux réparations allemandes — les plus importantes. Pour les réparations orientales, il semble qu'on

Four les reparauens oriennaes, it semoie qui on doive se contenter de solutions provisoires.

A peine le rideau sera-t-il tombé sur les assises internationales qui se tiennent en Hollande, qu'il s'ouvrira sur la Conférence navale de Londres. La partie que nos négocialeurs auront à jouer dans cette nauvelle réunion internationale sera à peine moins dure que celle qui va prendre fin.

Attendons-nous à ce que des intérêts étrangers
coelisés s'opposent une fois de plus aux intérêts

français.

Toutefois, sont-ce vraiment les exigences fran-Toutefois, sont-ce vraiment les exigences fran-çaises qui font obstacle à l'entente de toutes les puissances navales? Longtemps, la presse britan-nique a tenté d'accréditer cette légende. Prenant texte de la controverse instituée entre la France et l'Italie, au sujet de la parité navale des deux nations, elle affirmait que notre répugnance à accepter cette parité altait être le principal obstacle à un accord. Aujourd'hui, elle tient un autre lan-gage. Non seulement elle montre, depuis la publi-cation du mémorandum francais avi a clairement egge. 1901 seument eux monte, acquis la pout-cation du mémorandum français qui a clairement exposé nos besoins maritimes, plus de sympathie et de compréhension envers les thèses que nous pro-fessons, mais elle a du constater par surcroît que l'entente entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis était loin d'être aussi parfaite que les diri-

grants des deux pays avaient bien voulu le die.
Que voyons-nous, en effet? M. Mac Donald
ayant préconisé publiquement la suppression progressive des grandes unités navales, l'opinion américaine est aujourd'hui soulevée contre cette propo-silion. Les Etais-Unis ne veulent pas descendre au-dessous de 30.000 tonnes comme limite des au-dessous de 30,000 tonnes comme timite des ce capital-ships », tandis que la Grande-Brelagne probose un maximum de 25,000 tonnes pour la même catégorie de bâtiments. Evidemment, un compromis n'est pas impossible entre les deux thèses en présence. Mais, l'accord

entre les deux uneses en presence, nues, tuccume une fois réalisé sur les cuirassés, il restera à le faire sur les croiseurs et l'on s'apercevra alors que les thèses défendues par les pays anglo-saxons, d'une part, et celles du Japon, d'autre part, sont diffici-

Tout bien considéré, les divergences d'opinions qui se sont produites entre la France et l'Italie sont une des moindres difficultés que la Conférence

L'AUTOMOBILISTE MUTILÉ



Amputé des deux avant-bras par suite d'une grave blessure de guerre, M. Lantus, instituteur dans l'Ardèche, s'était vu refuser son permis de conduire. Il vint à Paris, pour prouver au directeur de la circulation qu'il était parfaitement qualifié pour conduire une voiture.

Notre photo montre M. LANTUS au volant de sa voiture. (W.W.P.)

LE PROCÈS ANQUETIL

Paris, 17 janvier. — Les débats du proces derges Anquetil ont continué, cet après-ddi, devant la onzième chambre correction ache. La plupart des témoins convoqués ne sent pas venus et ont envoyé des lettres

Parmi les témoins présents, quelques four-meeurs déclarent qu'ils furent en relations

insettrs declarent qui is threat en relations de fafaires avec Anquetil et qu'ils ont en trec lui d'excellents rapports.
L'audition des fémolos terminée, la défense (pose des conclusions tendant à nommer les experts pour savoir si les opérations que Georges Anquetil fit avec Mime Hanau étaient letives ou non. Car elles sont fictives, soutent l'inculpé.

— Elles sont réelles, réplique Mime Hanau Le repla couse de ma Findure avec

Elles sont reelles, replique Mine Hanau

La vraie cause de ma rupture avec

Mine Hanau est là, assure Anquetil, J'ai été

colligé de me désolidariser quand j'ai compris

n valeur de la « Gazette ».

Le substitut Cassagneau, après avoir offert

a copie de quatorze bordereaux, ne faiture objection contre la nomination de

aucune objection contre la nomination deexperts réclamés par Anquetil.

M' Dominique, an nom de Mme Hanau.
partie civile, s'en remet à la sagesse du Tri
bural. Puis M' Lagasse développe une fois
de plus, les conclusions qu'il a déposées.
Après une suspension d'audience assez
longue, le Tribunal décide la nomination d'un
expert qui, d'ici jeudi prochain, pourra
eraminer les quatorze bordereaux.
L'audience continue par la plaidoirie de M'
Itominique.

minique.

M° Dominique refait l'historique de la a Gazette du Franc ». Il estime que cette entreprise fonctionnait défà ou était sur le point de fonctionner. Aucune plainte n'avait

Acrobatie de motocycliste



M. HARRY LORRAINE, le célèbre motocycliste du cinéma, excelle dans l'art de passer à travers une glace sans se blesser, comme le montre notre photo, prise à Teddington, près de Londres, pendant que l'on tourne un film.

L'accord est complet à La Haue sur l'application du plan Young

La Haye, 17 janvier. — La Conférence a ranchi ce soir, la dernière étape des négonations relatives aux réparations allemandes. Ce ministres français et allemands se sont dis d'accord, à 20 h. 30, sur les conditions obilisation de la première tranche du oung. Commission des réparations allemandes

se réunir à 21 h. 30, n'aura plus qu'à ner l'arrangement intervenu entre les principales puissances intéressées. si, l'accord sera complet sur toutes le

c'auses du protocole final d'application du plan Young qui concerne l'Allemagne. Ce document sera signé au cours d'une séance plénière de la Conférence tenue lundi

prochain, 4 9 h. 30.

M. Tardieu, quittant La Haye samedi soir,
pour Londres, la France sora représentée à
la cérémonie de la signature par MM. Chéron
et Loubleur.

pour Londres, la France sera représentee a la cérémonie de la signature par MM. Chérou et Loucheur.

Dans ses gandes lignes, l'accord s'étuelit comme suit: Les gouvernements créanclers se proposent d'émettre, ayant le 1% octobre 1930, une première tranche de l'application de plan Young, pour une valeur de trois ceuts millions de dollars. De son côté, le gouvernement aliemand déclare qu'il ne procédera à aucune émission ou emprunt à long terme même pour ses services publics; chemins de 1.º et Postes) avant le 1º octobre 1930 Av cas où l'émission de la première tranche ne seruit pas réalisée avant cette date, le Reich prolongera ses engagements pour un d'aul d'un an, à compter de la remise à la Benque des règlements internationaux du certificat de détte et au plus tard, jusqu'au 31 mars 1931.

En ce qui concerne l'emprunt Kreuger, de cinq cents millions de marks, déjà conclu catquel il était par conséquent diffétle, sincu ainpossible, de demander à l'Allemagne de renoncer, le gouvernement allemand, d'accord avec le représentant autorisé de la maison Kreuger déclare que le service de cei emprurt ne devra entraîter aucune discrimination au détriment de celui de l'annuité inconditionnelle.

Pe plus, il y a là la première entreprise

détriment de celui de l'annuité incondition-nelle.

De plus, il y a là la première entreprise pratique de la collaboration économique franco-allemande, qui a été si souvent re commandée depuis 1921. Le gouvernement allemande se réserge la faculté de participer à la mobilisation de la première tranche de trois cents millions de dollars des annuites inconditionnelles faite par la D. R. I. et de foire lui-même ses emprunts extérieurs par l'intermédiaire du mêm organisme. Les deur tères du produit de l'emprunt seront affectés aux créanciers de l'Allemagne pour les répa-rations et l'autre tiers pourra être alloué au Reich.

rations et l'autre tiers pourra etre anoue su Reich.
Cela équivaut à associer pratiquement l'rutéret financier de l'Allemagne à l'intérêt des puissances créancières.
Si l'on considère que l'Intérêt principal du pian Young consiste dans la substitution aux garanties d'ordre militaire ou territoriales ou prilitiques, des garanties générales du crédit de l'Allemagne, on conçoit aisément les avantages que présente une mobilisation rapide et pratique d'une première partie de la dette allemande.

Une collision entre tramways à Bruxelles

Dix blessés

Vendredi après-midi, une collision de tram-rays s'est produite place de l'Yser, à ruxelles. Un tramway, lancé en pleine isse, en a pris un autre en écharpe, entre à motrice et la remorque, Sous la violence a choc, les voltures sortirent des rails. Une lizeine de personnes out été bless l'o onais a été transporté à l'hôpital,

déposée lorsque, brusquement, à la fin 1928, l'intervention de la justice et de la et déposée lorsque, brusquement, à la fin de 1928, l'Intervention de la justice et de la pelice amène l'effondrement de l'œuvre de M'me Hanau. Mals / une entreprise comme la sienne, la publicité de la Presse étnit nécessaire, Cependant, il y a les maitres-cnanteurs qui sont à l'affot de toutes les opérations de banque, M. G. Anquetil, direc tru, successif de deux journaux; « Le Graad Glignol » et « La Rumeur », se paraît là de sa vertu et faisait étalage de son honneu et de sa conscience. Ce qu'il y avait derrière ce peravent: un commerce d'obscénités et G'extorsion de fonds.

M° Dominique couclut en demandant les M° Dominique couclut en demandant les

lammages-intérêts inscrits dans son dépôt de cerclusion, dommages ;ul seront versés à la parsse de la faillite, Demain, dépôt du rapport de l'expert sur les quatorze bordereaux et raquisitoire du substitut Cassagneau. L'audience est levée.

des députés communistes Marty et Ducios Paris, 17 janvier. — La séance est ouverte à 15 h. 35, sous la présidence de M. F. Bouisson, devant un très grand nombre de députés. M. Bouisson prononce son discours remerciant la Chambre qui le choisit pour la cinquième fois. La Chambre vote ensuite à main levée la proposition Delesalle-Gignoux tendant à fixer à vendredl prochain, l'interpellation sur la trêve douanière.

La Chambre rejette la demande de mise en liberté

position Delesalle-Gignoux tendant à fixer à vendredi prochain, l'interpellation sur la trêve douanière.

M. Berthon soutient une proposition de résolution tendant à la libération des parlementaires prisonniers ou condamnés. M. Berthon retrace les circoustances qui amenèrent la condamnation de deux députés communistres, M.M. Marty et Duclos, et ainrue que ces députés ont le droit de sièger peu représenter leurs électeurs. C'est dans le peuple qu'est toute souveraineté. (Voix diverses: En Russie!)

M. Herriet monte à la trioune. Il fait une distinction entre l'ammistie des citogens condamnés, qui fera l'objet d'une prochaine discussion, et le cas des deux députés communistes. Je dois défendre la souveraineté populaire. Il serait fishance que ce sojeut les représentants du peuple nour commètire cette faute de restrent les garchés.

S'il s'agrashit d'un député royaliste, l'interviendrais de même pour sa libération. MM, Millerand, Clemenceau ont soutenu cette thèse, qu'est conforme à la tradition républicaine.

M. Léon Blum déclare que ses amis et lui-

rand, Clemenceau ont soutenu cette thèse, qu t conforme à la tradition républicaine. M. Léon Blum déclare que ses amis et lui-

m. Leon Buim decare que ses âmis et luiéme voterout la proposition de résolution dépore par M. Berthon, Il souligne tout le respect
s son parti pour le suffrage universei.
M. Luoten Hubert. — Le Couvernement
oppose à l'adoption de la proposition de résotien de M. Berthon et pose la question de
nofiance.

confiance.

M. Berthon iit une déclaration de M. Barthou,
M. Lucies Hubert. — M. Barthou, dans une
elemente.
M. Lucies Hubert. — M. Barthou, dans une
elemente.
M. Lubroule estimequ'il n'y avait pas lieu de
poser la question qe confiance et déclare qu'il
s'abst endra de voter dans le serutin, puisque le
s'abst endra de voter dans le serutin, puisque le
président au Gouvernement par intérim a pris
cette nosition intempestive.
M. Blum repète que la Chembre est souveraine
n la matière. La question de confiance ne doit
mas être posée dans les questions intérieures de
la Chambre. Celle.ci doit remplir son devoir
seule.

La séance est suspendre.

La séance est suspendre.

La séance est reprise à 17 h. 20. Le président lair connaître le résultat du pointage.

La proposition Berthon est repoussée par 109 voix contre 256.

M. Desoblia, — Vivent les prisonniers de la lémocratie bourgooise!

Voix diverses. — ju et et de Moscou :

La séance est levée. Séance mardi matin à h. 30. (Discussion de la loi sur la propriété ommerciale.)

La responsabilité du commandant de l'«Edgar-Quinet» est dégagée

La Commission d'enquête, présidée par 'amiral Traub, a terminé ses travaux. Ceux-ci viennent d'établir de façon catégorique que e commandant de l'« Edgar-Quinet», le apitaine de vaisseau Benoist, n'est en quol que ce solt, responsable de la perte de son navire. La carte marine de la zone où navi-guait le croiseur, qui mentionne les fond d Arzez au cap Frejolo, a été relevée en 1873

d Arzez nu cap Frejolo, a été relevée en 1873
par le capitaine de Egouchez, du burean de
leugitude, commandant le « Narval ».
Cette carte a été éditée en 1876, A l'endroit même où l'a Egdar-Quinet, s'est échoué,
à six milles 105 du feu d'Habibas, elle accuse
cus fonds de trente-deux à vingt-huit mêtres,
signale au nord, les roches des Moules et des
feuds douteux, mais est muette sur le hant
fond qui fut fatal à l'e Edgar-Quinet »,
D'autre part, les instructions nautiques, qui
datent de 1919, ne portent aucune indication
sur ce point. Le commandant Benolst n's
conc commis aucune faute et le Consell de
fuerre martime qui se réunira à Toulon pour
le juger, selon la loi, ne pourra que prononcer
son acquittement.

LA FERMETURE DES COLOMBIERS EN 1930

Pendant l'année 1930, les colombiers devront être fermés du 1st mars au 20 avril; du 20 juillet au 30 août et du 1st octobre au 15 novembre inclusivement.

Les prescriptions ci-dessus ne sont pas applicables aux pigeons voyageurs.

COSTES ET CODOS à l'assaut des records volent vers Pondichéry

Le « Point d'interrogation » qui, en novem re et décembre 1929 rendit à la France le bre et décembre 1929 rendit à la France les deux records d'aviation les plus enviés; ceux de la distance en ligne droite et en circuft forme, s'est envolé hier après-midi pour conquérir de nouveaux lauriers.

conquérir de nouveaux lauriers.
C'est aux records de durée, de distance, de vitesse arec cinq cents kilos de charge et à la plus grande vitèsse sur cinq mille kilomètre qu'il s'attaque cette fois.
Piloté par Costes et Codos, il a pris l'air à Istres, vendredi, à 15 h. 12.
Nos valeureux avlateurs se sont aussitot dirigés sur Nimes pour voler, de là, sur le circuit Nimes-Narbonne et retour (250 kilomètrem).

metrery.

Le premier tour était bouclé à 16 h. 42,

Le deuxième à 17 h. 53 et le troisième à

19 h. 08. A ce moment, le temps était calme,

mais un peu brumeux. L'avion volait à la

rregenne magnifique de plus de 210 kilomè-

Pinet a-t-il assassiné miss Bransen?

C'est vendredi que l'affaire des Baux est renue devant la Cour d'assises d'Aix-en-Pro-rence. Un nombreux public se presse dans la sille et beaucoup de personnes à l'extérieur ssayent, mais en vain, de passer à travers les A 9 h. 10, la Cour fait son entrée. A 9h. 40

A 9 h. 10, la Cour fait son entrée. A 9h. 40 commence l'interrogatoire de François Pinet. Le président Lafont rappelle que, le 27 avril 1929, on découvrait dans la citerne de la villa Chicalle, le cadavre de la malheureuse miss Branson, la tête traversée d'une balle. Bien entendu, Pichet soutient qu'il n'est pour rien dans la chose Il est plus facile d'entrer vivant dans la citerne que d'y faire entrer un mort. Telle est la phrase qui lui semble sans réponse, um argument sans réplique.

C'est donc miss Branson qui, après une étrange mise en sone, se serait suicidée dans cette citerne.

cette citerne.

Le suicide est impossible, déclare le pré-sident.

C'est le crime qui est impossible, répond

Pinet.
Pour trancher un tel problème, chaoun reste sur ses positions. On soulère alors la question d'intérêt. Pinet était légataire de niss Branson. Il le savait, il ne l'a jamais

L'examen de la question d'argent n'ayant pporté autime lumière aux débats, le préd-

Dernmen de la question d'argent nayant apporté ateune l'uniète au deute, e président conduit l'interrogatoire sur le point très spécial des allées et venues de Pinet dans les environs de la maison de miss Branson. Qu'y faisait-il ? A quelle heure de la nuit ou du jour s'y trouvait-il? Les phares de l'anto éraient-ils allumés ou éteints ? Aucune certitude ne peut être établie à ce sujet, et à 11 h., l'avrilence est suspendue.

A 11 h. 20, l'audience est reprise. L'interrogatoire étant terminé, on procède à l'audition das témoins, dont le premier qui vient déposer est le docteur Béroud, médecin expert, clef de laboratoire. Le docteur Béroud affirme que 'u mort de miss Branson est due au coup de feu et non à l'immersion. Si l'on admet l'hypothèse du snicide, miss Branson se serait servie de son pouce gauche pour actionner la cribettre con un contre la president des misides l'hypothèse du suicide, miss Branson se serait servie de son pouce gauche pour actionner la gâchette, ce qui est possible, des suicides s'étant déjà produits dans ces conditions. Cependant, le docteur Béroud conclut que le crime est plus vraisemblable que le suicide, sans pouvoir certifier l'un ou l'autre. Le docteur Rey, d'Artes, lui succède. Il a fait l'autopsie de miss Branson. Lui aussi penelle pour le crime, sans pouvoir l'affirmer. Le docteur Cot, oui constata le décès, n'ad-

Le docteur Cot, qui constata le décès, n'ad-uet que le suicide, dont il fait une démons-uetion, le pouce appuyé sur la gâchette d'un sistolet qu'il appuie coutre son front. D'ailjambes du cadavre étaient en demi et c'est cette position que miss Bran-vait avoir au moment de la mort. Le lui aussi, avait conservé sa crispation.

résultat, tes deux temos.

Les chèse.

Le docteur Laroy, médecin de miss Branson, à qui il conseilla le climat du Midi de la France favorable à son état de santé, dépose. Il scrait plutôt fluvorable à la thèse du suicide ear souvent, dit-il, miss Branson lui parut dans un état de nervosité inexplicable au point de vue pathologique

Plusieurs témoins sont encore entendus et l'audience est levée.

LE BANDIT DISPARU



POINSOT

le bandit qui fut arrêté dernièrement après avoir tiré des coups de revolver sur un passant et qui s'est évadé de l'hôpital Saint-Louis, avec sept balles dans le corps, reste toujours introuvable.

WEISS ET GIRIER

Istres, 17 janvier. — La situation météorologique, dans la région médirionale et sur l'Italie s'étant légèrement améliorée, les aviateurs Girier et Weiss ont décidé de prendre le départ.

Leur but n'est nullement d'établir un record, mais de relier par de grandes étapes (Tunis-Bagdad-Bassorah-Karachi), la métropole à nos possessions de l'Inde française qui nont jamais, jusqu'à présent-été visitées par l'aviation nationale.

A 7 heures, ce matin, quittant leur hôtel, ils ent gagné l'Ecole d'aviation où, dans le hangar, tout à l'extrémité du camp, leur avion était garé depuis l'arrivée à Istres.

Le vent assez frais souffle du nord-ouest, ce qui aidera les aviateurs dans leur marche. L'hélice est lancée. Le moteur ronfie, aceélère sa vitesse, puis ralentit; tout fonctionne normalement. Tout est prêt. A 9 heures, le signal oft départ est donné. L'avion roule sur la piste, accélère et, à cent cinquante mètres, décole facilement et file vers le sud-est.

Le lleutenant-colonel Weiss et le comman-Girier ont atterri, à 13 h. 35, à El-Aouins (Tunisle).

Weiss et Girier se sont déjà signalée par un succès très important: lls out batte au mois de mai 1920 le record du monde de v'tesse sur cinq mille kilomètres, avec la moyenne horaire de 188 kilomètres 97 mètres (remps total: 26 h. 34'55'').

Les 13 et 14 juillet 1926, Girier, alors copitaine, et Dordilly, lieutenant, ravirent anx frères Arrachatt le record du monde de du tance en liene droite avec le vol Paris-Ouvek: 4.700 kilomètres. C'est l'avion de Cirier et Dordilly qui servit à Costes et Pignot et devint le « Nungesser-Coli », avec Costes et Le Brix, pour le « Tour de la Terre ».

GABY DESLYS ET EDWIGE NAVRATIL

Mile Edwige Navratil entendue/ par M. Ameline, commissaire aux délégations judi-ciaires, a affirmé qu'elle n'avait pas quitté une seule fois Sain-Sébastien durant in



EDWIGE NAVRATIL

ET SON DÉFENSEUR, M° THAON guerre et elle s'est défendue avec énergie contre l'hypothèse d'après laquelle elle aurait été employée par une puissance quelconque

endant les hostilités. Elle a déclaré à ce propos qu'un Anglais, espíon notoire, avait insisté auprès d'elle, en 1915, pour qu'elle collaborât avec lui. Elle reiusa, afürme-t-elle. L'Anglais fut fus'illé

en de temps après. M^{lle} Navratil a conclu de ces faits q**u'on a** mployé son nom, à son insu, pour des ma-œuvres d'espionnage. Elle entend déposer ne plainte en recel contre inconnu et se

nstitue partie civile. Son avocat, M° Thaon, s'est rendu hier auprès de M. Ameline; il n'a pas obtenu com-nunication du dossier et s'en est étonné en sortant du cabinet du commissaire.

Le parricide d'Hérin devant la Cour d'assises

A l'issue de l'affaire Vincent, dont nous A lassic de l'adaire vincent, out hous relatons d'autre part les débats, le jury de la Cour d'assises du Nord a été appelé à examiner celle du parricide d'Hérin, qui demandera deux audiences, et qui est l'une des plus importantes de la session.

dera deux andiences, et qui est l'une des plus importantes de la session.

Rappelons succinctement les circonstances de ce double crime.

Joseph Deglave es, âgé de vingt-cinq ans ; fils d'uonorables cultivateurs, il s'est laissé détourner par une fille de mauvaise vie, surnommée « Lulu », qui a joné dans sa vie un rôle considérable et qui fut son mauvais génie. C'est pour la suivre, en effet, que Deglave s rompu avec les siens qui s'étaient opposés aver raison à leur union. Sans métier et sans ressources, Deglave, qui s'étaient opposés aver raison à leur union. Sans métier et sans ressources, Deglave, qui s'était installé à Valenciennes avec son amie, en fut bientôt réduit à vivre d'expédients L'annonce de la mise en adjudication de la ferme de ses vieux parents aggrava les ressentiments qu'il éprouvait à leur enconire, car il vovait s'échapper un bien de famille qu'il convoitait. Ceci n'était cependant qu'me feinte et le père Deglave pensait, en agissant ainsi, faire revenir son fils au foyer.

Le crime ent lieu dans la nuit du 26 au 27 mai 1920. Les époux Deglave furent découverts, le lendemain, dans leur lit maculé de sang. Ils avaient été assassinés à coups de marieau.

Aucun désordre dans la pièce, aucune trace d'effraction.

Les victimes, surprises dans leur son

n'avaient esquissé sueun geste de dans